



Saint-Chély d'Aubrac, le 05/02/2023,

Marché à Saint-Chély d'Aubrac I Samedi 27 mai 2023

Informations pratiques p.1 I
Formulaire d'inscription p.2

Bonjour,

A l'occasion du weekend de la Transhumance en Aubrac, le Comité d'animation de Saint-Chély d'Aubrac propose une journée festive SAMEDI 27 MAI 2023. L'ensemble est en accès libre. **Différentes animations proposées** : EXPO buron miniature et traditions locales (9h à 17h), DANSES ET MUSIQUES TRADITIONNELLES avec le groupe folklorique Los Oyolos (10h30 à 16h30), EXPOSITION ET DEFILÉ de tracteurs anciens (11h à 17h), TRANSHUMANCHE passage et présentation d'un troupeau (13h à 14h – sous réserve des conditions météo du moment), soirée avec Pierrot Trinco (dès 20h) à la salle des fêtes. RESTAURATION SUR PLACE.

Le marché à Saint-Chély d'Aubrac sera proposé toute la journée de 9h à 17h, avenue d'Aubrac, rue de la Mairie et place de la Mairie.

En page 2 : retrouvez les informations pratiques d'organisation, le formulaire d'inscription à retourner avant le 15/04/2023.

Une promotion est faite assez largement pour permettre d'attirer autant un public local qu'extérieur. Si vous souhaitez participer à la diffusion des affiches et programmes, nous pouvons vous en envoyer.

Nous espérons vous accueillir à Saint-Chély d'Aubrac le 27 mai prochain.

Bien à vous,

Brigitte AMILHAT I Maryse AUGUY 06 70 82 51 05 I Membres du Comité d'animation



Informations pratiques relatives à la mise en place du marché

| | |
|--|---|
| Date : Samedi 27 mai 2023 | Horaires d'accueil pour la mise en place : 8h |
| Lieu : Saint Chély d'Aubrac (12470) En plein air : avenue d'Aubrac, rue et place de la Mairie | Horaires du marché : 9h à 17h |
| Arrêté municipal : les emplacements sont délimités suivant arrêté municipal pour respecter les règles de sécurité et de circulation | En cas de pluie : la manifestation sera maintenue, en extérieur. |
| Installation : chaque commerçant mettra en place son propre stand (pas de table ni de parasol proposés par l'organisation). Chacun est autonome pour la mise en place de son stand. | Attention : pour des raisons principalement de sécurité et de circulation, les véhicules ne pourront être placés derrière le stand ; vous pourrez débarrer, installer puis vous garer au parking de la salle des fêtes. |
| Le branchement électrique est limité aux seuls commerçants ayant cette exigence au regard de leurs produits. (Compteurs de chantier situés en 2 points du village) | Points d'eau : fontaine et WC public avenue d'Aubrac ; place de la mairie (au pied de l'escalier de l'ancienne mairie) |
| Numéro d'emplacement : donné le jour même lors de votre arrivée - Inutile d'appeler avant ! merci | |

Formulaire d'inscription à compléter et renvoyer au plus tard le 15/04/23Marché à Saint Chély d'Aubrac, **samedi 27 mai 2023** « Veille de la Transhumance »

| Vos coordonnées et activité* | |
|--|---|
| Nom de votre entreprise : | Adresse postale de votre entreprise : |
| Nom du responsable : | Téléphone : Mail : |
| Activité de votre entreprise : | Produits commercialisés (ne pas hésiter à joindre une présentation) |
| Votre demande d'emplacement | |
| Longueur de stand souhaitée* : <input type="checkbox"/> 2ml : 20€ <input type="checkbox"/> 3ml : 30€ <input type="checkbox"/> 4ml : 40€ <input type="checkbox"/> 5ml : 50€ <input type="checkbox"/> 6ml : 60€ La largeur – 1 m 50 - est la même pour tous les stands ; pas de véhicule à l'arrière du stand | |
| Avez-vous besoin d'un branchement électrique ?* <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | |
| Veillez joindre à votre demande : <input type="checkbox"/> La copie de votre carte d'immatriculation en vigueur au Registre du Commerce, à la Chambre des métiers ou à la Chambre d'agriculture* <input type="checkbox"/> Le règlement correspondant à votre demande, <u>par chèque</u> à l'ordre de <u>Comité d'animation de St Chély d'Aubrac</u> * | |
| * Si un des éléments n'est pas transmis, la réservation d'emplacement ne sera pas effectuée. | |
| Fait à _____, le _____, | |
| Bon pour accord suivant les informations pratiques et formalités précisées Signature précédée de la mention « lu et approuvé » | |



La présente demande d'emplacement est à envoyer à l'adresse suivante avant le 15/04/2023 :

Comité d'animation de Saint Chély d'Aubrac I
Mairie I 12 470 Saint-Chély d'Aubrac

Le Comité d'animation de Saint-Chély d'Aubrac n'enregistrera les demandes qu'à condition que le dossier soit complet.

L'association réunira la Commission d'agrément mi-avril pour accepter ou non les dossiers (dossier incomplet refusé) et **transmettra un avis favorable ou défavorable les jours suivants.**

Merci